



COVID-19

Le CISSS des Laurentides doit rétablir les listes d'attente pour les services en santé mentale

St-Jérôme, le 28 avril 2020 – L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) dénonce vivement les fermetures des listes d'attente pour les services en santé mentale, en dépendance ainsi que pour les services psychosociaux généraux pour les adultes dans la région des Laurentides.

Sous couvert de pandémie, le CISSS a donné la directive au personnel de ces services de fermer, en date du 10 avril, les dossiers d'usager·ère·s ayant pourtant des besoins importants en matière de soutien psychosocial. En fonction de cette directive, seules les personnes en attente de services liés à la COVID-19, présentant un risque de suicide ou représentant un risque pour elles-mêmes ou pour autrui seront suivies par les intervenant·e·s du CISSS.

« Loin d'améliorer notre capacité à réagir dans le cadre de la crise sanitaire actuelle, nous avons plutôt l'impression que la direction du CISSS cherche à faire disparaître des listes d'attente en vue d'une future reddition de compte auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux, et ce, au détriment d'une offre de services de qualité à la population », dénonce Marie-Ève Meilleur, représentante nationale de l'APTS pour la région des Laurentides.

L'organisation syndicale déplore le fait que les usager·ère·s devront repasser à travers tout le processus pour se voir réadmis·es sur les listes d'attente des programmes en santé mentale, en dépendance ainsi que pour les services psychosociaux généraux. Ne pas avoir accès à ces services dans un délai raisonnable pourrait avoir des répercussions conséquentes sur l'ensemble de la population de la région.

« On ne peut justifier une restriction de l'accès aux services en santé mentale alors que le contexte de pandémie représente un facteur de risque additionnel pour les personnes vulnérables, isolées ou en difficulté financière. On risque de constater un effet domino menant à de la frustration, de l'impulsivité, des symptômes dépressifs ou même des idées suicidaires! » met en garde Marie-Ève Meilleur.

Pour l'APTS, il est urgent de remédier à la situation en rétablissant les listes qui étaient en vigueur jusqu'au 10 avril et en respectant la priorisation que les personnes salariées avaient attribuée aux dossiers des usager·ère·s en attente de service.

À propos de l'APTS

L'[Alliance du personnel professionnel et technique du réseau de la santé et des services sociaux](#) (l'APTS) regroupe et représente quelque 56 000 membres de plus de 100 titres d'emploi différents, qui jouent un rôle indispensable au bon fonctionnement des établissements du réseau, dont 3 800 dans les Laurentides. Nos gens offrent une multitude de services en matière de diagnostic, de réadaptation, d'analyse, de nutrition, d'intervention psychosociale et de soutien clinique et de prévention, autant de services qui s'adressent à l'ensemble de la population.

– 30 –

Pour renseignements : Marie-Ève Meilleur
Représentante nationale à l'APTS pour la région des Laurentides
Cell. : 514 792-0824